

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.)

APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL
DU 12 DECEMBRE 2000
ET REVISE LE

CARTE 1

- Rapport de Présentation
- Document Graphique
- Règlement - Annexes



Date : octobre 2015 Echelle 1 / 5000

© IGN/DP/INCELLA/RES/PRODIGE/MEEDDT - MAP - IGN/R2/4/Janv. 2007 - éd. 03/2010

Legende

- Inconstructible (risque fort)
- Constructible sous conditions en zone urbanisable ou urbanisée
- Zone non étudiée

Limite de zonage

Périmètre d'étude

Rivière

